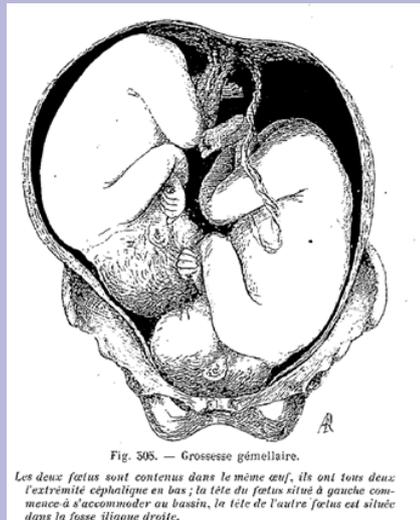


**Grossesse gémellaire** : développement simultané de deux fœtus dans la cavité utérine.

Sa fréquence est en constante augmentation, essentiellement en raison du développement de la procréation médicalement assistée (grossesses induites, fécondation in-vitro). Le taux de grossesses multiples dépasse les 2 %.

Il en existe deux groupes distincts : les grossesses bi-ovulaires ou dizygotes ; les grossesses mono-ovulaires ou monozygotes.



**Gynécologie – Obstétrique** : La gynécologie-obstétrique est une spécialité particulièrement complexe et riche de la médecine.

La gynécologie s'intéresse à la femme, quel que soit son âge, et aux maladies portant sur l'appareil génital féminin, c'est-à-dire vulve, vagin, utérus, trompes et ovaires, seins. Ces maladies peuvent être médicales (traitées par médicaments) ou chirurgicales (traitées par la chirurgie). Le gynécologue exerce donc une spécialité médico-chirurgicale.

L'obstétrique s'intéresse à la femme enceinte et à son (futur) enfant. L'obstétricien a donc la charge de deux « patients », et doit maîtriser un certain nombre de techniques complexes : médecine et chirurgie de la femme, mais aussi souvent échographie pour le diagnostic prénatal de certaines affections du fœtus. Il est efficacement secondé par la sage-femme, qu'on peut considérer comme le spécialiste de la grossesse normale, alors que le gynécologue obstétricien est spécialisé dans la prise en charge de la grossesse pathologique.